

# EXPLORATION DES ÉLÉMENTS ÉTHIQUES ENTOURANT LA DÉMARCHE D'EXPERTISE EN ERGOTHÉRAPIE

---

**Marie-Josée Drolet**, professeure à l'UQTR invitée à l'Institut Éthique  
Histoire Humanités (iEH2) de l'UNIGE

**HETS** - Haute école de travail social et de la santé

**EESP** – École d'études sociales et pédagogiques

**OHS** – Haute école de travail social et de la santé

**7 novembre 2017 – Lausanne**

# Remerciements

- Haute école de travail social et de la santé (HETS)
- École d'études sociales et pédagogiques (EESP)
- Réseau Occupation Humaine et Santé (OHS)
- Sylvie Tétreault
- Nicolas Kühne
- Romain Bertrand
- Vous tous

# PLAN DU PROPOS

---

# Plan du propos

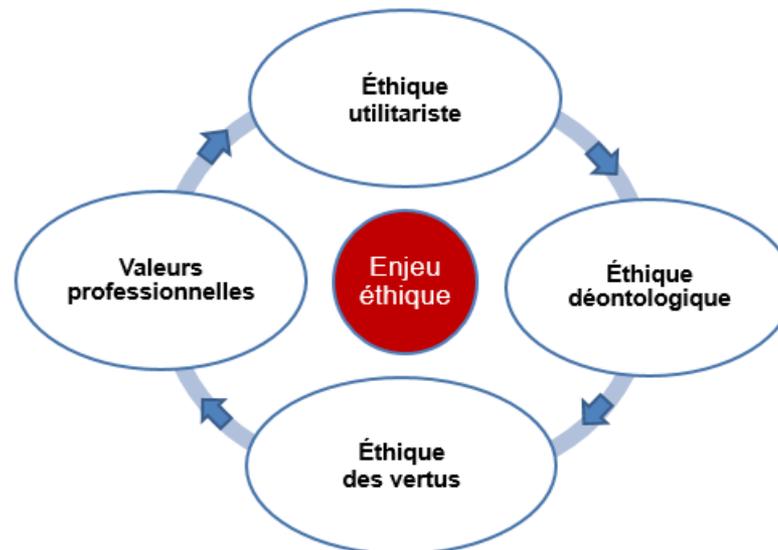
- 1) Introduction
- 2) Objectifs
- 3) Expert - expertise
- 4) Éthique - enjeu éthique
- 5) Analyses éthiques
- 6) Conclusion
- 7) Questions

# INTRODUCTION

---

# 1) Introduction

- De plus en plus d'ergothérapeutes du Québec sont appelés à exercer un rôle d'expert (OEQ, 2009)
- Ce rôle soulève des enjeux éthiques
- Cette communication explore ces enjeux (CÉQ)



# OBJECTIFS

---

# Objectifs

À la fin de la communication, il est souhaité nous ayons une compréhension commune:

- ✓ expert + expertise
- ✓ éthique + enjeu éthique
- ✓ analyses que peut requérir l'éthique
- ✓ enjeux éthiques des demandes d'expertise

Il est aussi souhaité que nous discussions de ces notions, analyses, enjeux et de leur résonance dans votre pratique

# FIGURES TYPES

---

Marc le  
crédible  
populaire

Anne la  
témoin  
experte

Lise la  
fonctionnaire  
poursuivie

Jean  
l'opportuniste  
malhonnête

# EXPERT ET EXPERTISE

---

### 3) Expert et expertise

- Chaque profession est liée à un champ
- Par exemple, selon l'ACE, l'ergothérapeute est un expert en habilitation de l'occupation (ACE, 2012)
- L'expertise est considérée comme un aspect essentiel de la qualité des services (Downe & Simpson, 2011)
- Lorsque les termes expert et expertise sont utilisés dans ces contextes, il s'agit de distinguer les professions
- Ce n'est pas en ces sens que les termes d'expert et d'expertise sont ici utilisés

### 3) Expert et expertise

- Les termes d'expert et d'expertise sont polysémiques et leur usage est galvaudé (Baker et al., 2006; Downe & Simpson, 2011)
- En ergothérapie, ces termes sont en général utilisés dans 4 contextes:
  - ✓ **En clinique (patient expert)**
  - ✓ **En recherche (panel d'experts)** (Baker et al., 2006)
  - ✓ **À la Cour (témoin expert)** (OEQ, 2009)
  - ✓ **Expertise professionnelle**

### 3) Expert et expertise

- C'est ce dernier contexte qui nous intéresse
- Ainsi, des mandataires peuvent requérir de l'ergothérapeute, considéré expert, de donner son opinion professionnelle dans divers domaines de la pratique



### 3) Expert et expertise

- Quels sont les **attributs** et le **rôle** de l'expert?
- **Connaissances + compétences + expérience**  
(Baker et al., 2006; OEQ, 2009)
- Fournir son opinion à un mandataire qui la requiert sur des matières scientifiques, techniques ou professionnelles qui nécessitent des connaissances, des compétences et l'expérience que ce dernier n'a pas (OEQ, 2009)
- Attentes envers lui: **objectivité** et **impartialité**  
(OEQ, 2010)

### 3) Expert et expertise

<b>Degré d'expertise</b> (Dreyfus & Dreyfus, 1980)	<b>Caractéristiques du degré d'expertise adaptée à l'ergothérapie</b>
Novice	Il est centré sur l'ABC (règles et procédures), sans prise en compte du contexte des interventions.
Débutant avancé	Il commence à être plus à l'aise avec l'ABC, reconnaît des aspects importants, mais a de la difficulté à prioriser.
Compétent	Il maîtrise l'ABC, prend de bonnes décisions parmi plusieurs options et considère le contexte.
Chevronné	Il fait montre d'aisance, raffine ses décisions, analyse les situations par-delà l'ABC et considère leurs finalités dans un contexte plus large.
<b>Expert</b>	Il prend d'excellentes décisions, et ce, rapidement (plus de 10 ans de pratique). Son jugement est basé sur des connaissances étendues, de grandes compétences et ses nombreuses années d'expérience dans un domaine. Aussi, son autorité dans son domaine d'expertise est reconnue.

### 3) Expert et expertise

- Minimalelement **10 ans** pour devenir un expert  
(Downe & Simpson, 2011)
- 10 années de pratique ne sont pas suffisantes
- Expertise est le **résultat d'efforts délibérés** en vue de développer ses connaissances et ses compétences dans un domaine
- Dimension **individuelle** (qualités de l'expert) et **collective** (son autorité est reconnue) (Socqué, 2006)

### 3) Expert et expertise

- Expertise est liée à **un domaine** (Downe & Simpson, 2011)
- Permet à l'expert de **formuler une opinion** professionnelle solide pour répondre à une question précise formulée par un mandataire
- Permet au mandataire d'éclairer son processus décisionnel en lien avec sa question
- Présuppose la reconnaissance et la valorisation par le mandataire des **connaissances, compétences** et **expérience** de l'expert

# ÉTHIQUE ET ENJEU ÉTHIQUE

---

## 4) Éthique et enjeu éthique

- Pour pouvoir raisonner d'un point de vue éthique, encore faut-il savoir **ce qu'êtr e l'éthique**
- Pour repérer au quotidien les dimensions éthiques de sa pratique, encore faut-il savoir ce qui est important d'un point de vue éthique (**valeurs**)
- Or ces dimensions **ne sont pas saillantes** (Gibert, 2014)
- Ainsi, nous sommes parfois en situation d'**aveuglement** ou de **myopie éthiques** (Fulford, 2004)
- Et donc exposés à des **manquements éthiques**

## 4) Éthique et enjeu éthique



## 4) Éthique et enjeu éthique

Philosophie



Éthique



morale



droit



déontologie

## 4) Éthique et enjeu éthique

- Elle **n'est pas un ensemble de règles** morales, légales ou déontologiques qui régissent les comportements des individus ou organisations
- Elle **renvoie à des valeurs** (invisibilité) plutôt qu'à des règles auxquelles sont liées des sanctions ou réprimandes (visibilité)
- Elle est une discipline **philosophique** qui vise à déterminer l'**essence du bien et du juste**
- Comme le résume Paul Ricoeur, **la visée de l'éthique est « la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions sociales justes »** (1990, p. 202)

## 4) Éthique et enjeu éthique



## 4) Éthique et enjeu éthique

- Située entre la morale, le droit et la déontologie professionnelle, elle peut se définir comme une **conception du bien et du juste** qu'un individu adopte en son âme et conscience (St-Jean, 1994)
- **Issue de ses valeurs et expériences, elle influence ses attitudes et comportements**
- Elle peut l'amener à **contester** une règle morale, légale ou déontologique (Drolet, 2014)

## 4) Éthique et enjeu éthique

- Ainsi, un **enjeu éthique** ne correspond ni à un enjeu moral, légal ou déontologique
- Enjeu éthique est une **situation mettant en péril le respect d'au moins une valeur** (Swisher et al, 2005)
- Valeur est un **concept abstrait de nature évaluative qui énonce un idéal**, un souhaitable
- **Valeurs** sont les objets d'intérêt de l'éthique
- Autonomie, dignité, équité, justice occupationnelle sont des exemples de valeurs prisées en **ergothérapie** (Drolet & Désormeaux-Moreau, 2015)

# CADRE ET ANALYSE ÉTHIQUES

---

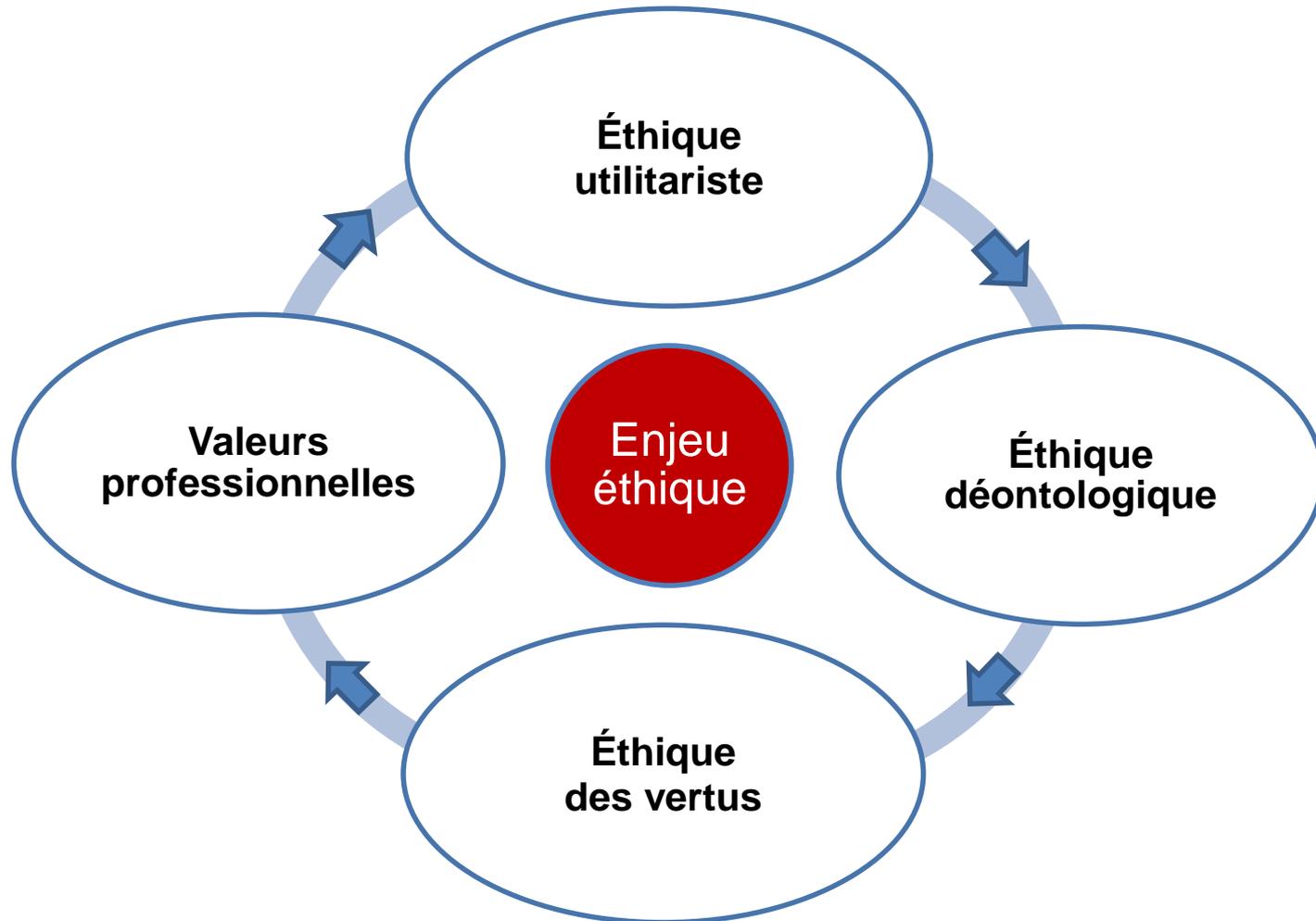
## 5) Cadre et analyse éthiques

- **Modèles de délibération éthique** sont nombreux
- **Analyse** est au cœur de ces modèles
- Souvent celle-ci repose sur l'intuition, l'opinion ou les règles légales ou déontologiques (Drolet, 2014)
- Aucun modèle ne convoque les **théories éthiques** considérées de nos jours pertinentes
- Rares sont ceux qui considèrent les dimensions **micro, méso et macro environnementales** (Glaser, 1994)

## 5) Cadre et analyse éthiques

- Ce cadre propose de combiner **4 lunettes éthiques** pour analyser les enjeux
- Choix de ces lunettes s'appuie sur les **connaissances actuelles** dans le domaine de l'éthique qui suggèrent de mobiliser des connaissances éthiques **avérées + informées**  
(Beauchamp et Childress, 2013; Sherman, 1999)
- Combiner approche **déductive** (connaissances éthiques avérées) + approche **inductive** (valeurs des principaux acteurs) (Drolet et Hudon, 2015)

# Cadre éthique quadripartite (CÉQ)



# Éthique utilitariste



# Éthique utilitariste

- Analyser la situation en fonction du **bien-être** des personnes (patients, famille, professionnels, partenaires, société, etc.), de leur **qualité de vie** (plus grand bonheur du plus grand nombre)
- Anticiper **conséquences positives + négatives** des options sur les acteurs concernés (balance décisionnelle, soupeser les pous et contres)
- Consulter **faits scientifiques + probants**
- Demeurer **impartial + objectif** (éviter partialité subjectivité) (Bentham, 2008; Mill, 2009; Singer, 1997)

# Éthique utilitariste

- Réfléchir **par-delà les normes sociales**, oser penser autrement, questionner les us et coutumes
- Penser aux **patients présents + ceux à venir**
- Penser en termes d'**équité** plutôt qu'égalité stricte qui crée de l'injustice
- Penser **macro** (approche populationnelle)
- Éviter de limiter sa réflexion par des croyances, dogmes, préjugés axiologiques, absolus éthiques
- **Oser questionner** les supposées certitudes éthiques

(Bentham, 2008; Mill, 2009; Singer, 1997)

Quelles sont les conséquences  
positives et négatives  
des demandes d'expertise  
ergothérapique  
(cas conduite automobile)  
sur les acteurs concernés?

# Expertise et éthique utilitariste

Acteurs	Conséquences +	Conséquences -
<b>Patient</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de son permis de conduire</li> <li>- Adaptation de son véhicule</li> <li>- Conduite sécuritaire</li> <li>- Accès aux recommandations professionnelles d'un expert sur sa situation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imposition d'une évaluation</li> <li>- Doute sur ses capacités</li> <li>- Stress de l'évaluation</li> <li>- Imposition du résultat de l'évaluation</li> <li>- Perte du permis de conduire ou imposition de restrictions</li> </ul>
<b>Expert</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaissance et valorisation de son expertise</li> <li>- Possibilité de revenus</li> <li>- Crédibilité, notoriété</li> <li>- Témoin expert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande responsabilité (impact important sur la vie de patients)</li> <li>- Crédibilité à construire et maintenir</li> <li>- Insatisfaction de patients (poursuites)</li> <li>- Exposition à des tentations éthiques (CI)</li> </ul>
<b>Mandataire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation éclairée par l'expertise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opinion contredisant ses intérêts</li> </ul>
<b>Profession</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut social</li> <li>- Augmentation salariale</li> <li>- Crédibilité de la profession</li> <li>- Développement de la profession (scientifique et universitaire)</li> <li>- Modification de la profession (jurisprudence)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'éloignement de certaines valeurs professionnelles (autonomie, justice occupationnelle) ou approches (approche centrée sur le client)</li> <li>- Possibilité de fonctionnariser la profession (ergothérapeutes à la solde des mandataires)</li> </ul>
<b>Société</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité routière: décès - accidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour du paternalisme</li> </ul>

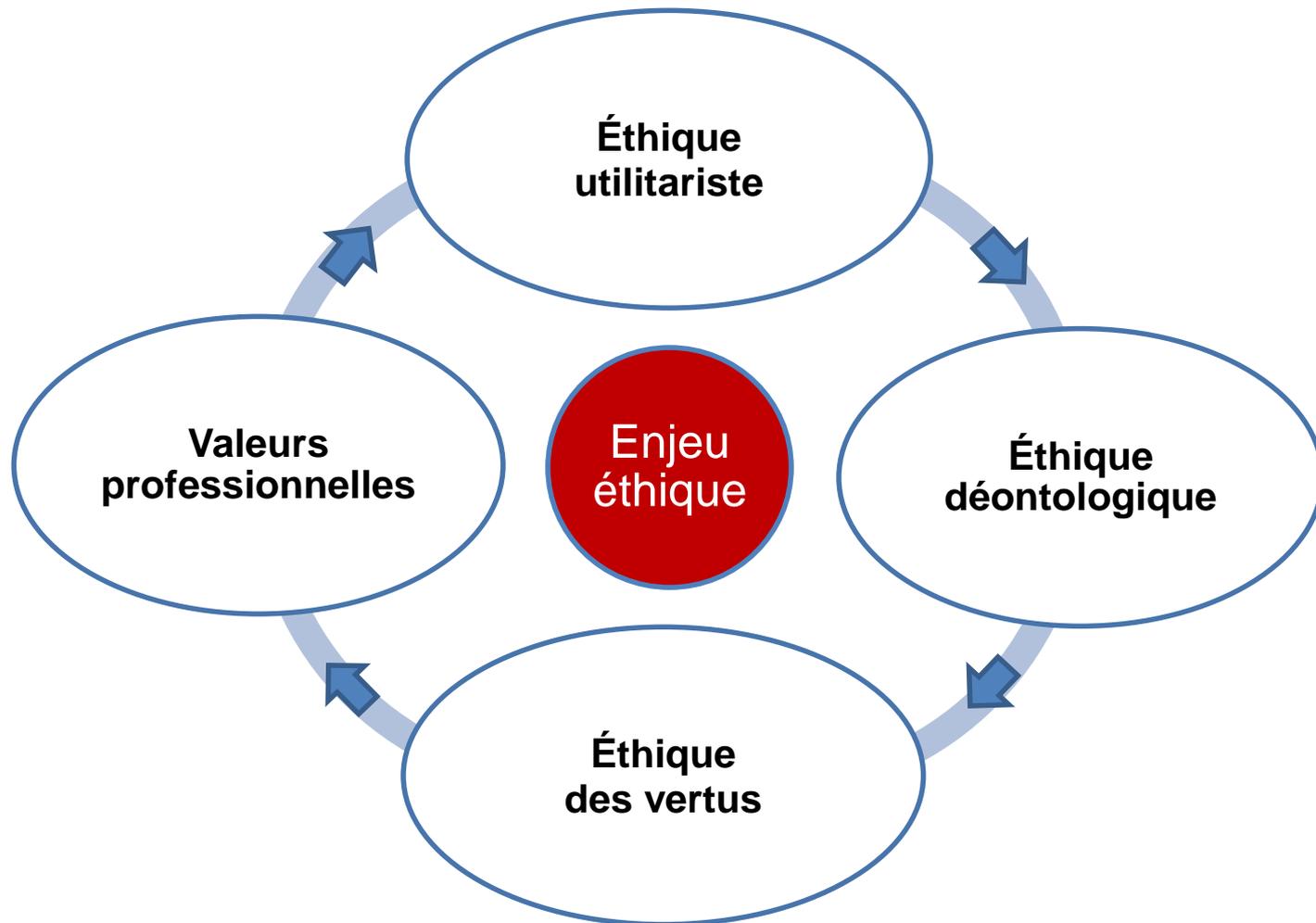
Marc le  
crédible  
populaire

Anne la  
témoin  
experte

Lise la  
fonctionnaire  
poursuivie

Jean  
l'opportuniste  
malhonnête

# Cadre éthique quadripartite (CÉQ)



# Éthique déontologique

- Cibler **droits + devoirs éthiques** des patients et des professionnels pour assurer le respect de la dignité, de l'autonomie et de la liberté de chacun
- Soutenir la défense des droits des patients (**advocacy**) en collaboration avec eux et suite à leur demande
- Donner plus de pouvoir aux patients (**égalité** dans la relation thérapeutique)
- **Éviter le paternalisme médical ou éthique**
- Demeurer **impartial + objectif** (éviter partialité subjectivité)

(Dworkin, 1977; Nussbaum, 2008; Kant, 1986; Rawls, 1997; Sen, 2003)

# Éthique déontologique

- Réfléchir **par-delà les normes sociales**, oser penser autrement, questionner les us et coutumes
- Penser aux patients présents + ceux en attente, car tous les **patients ont les mêmes droits**
- Penser en termes d'**équité** plutôt qu'en termes d'égalité stricte qui crée de l'injustice
- Penser macro (**approche populationnelle**)
- Développer des **environnements capabilisants**
- Conformer son **intériorité** et extériorité aux devoirs

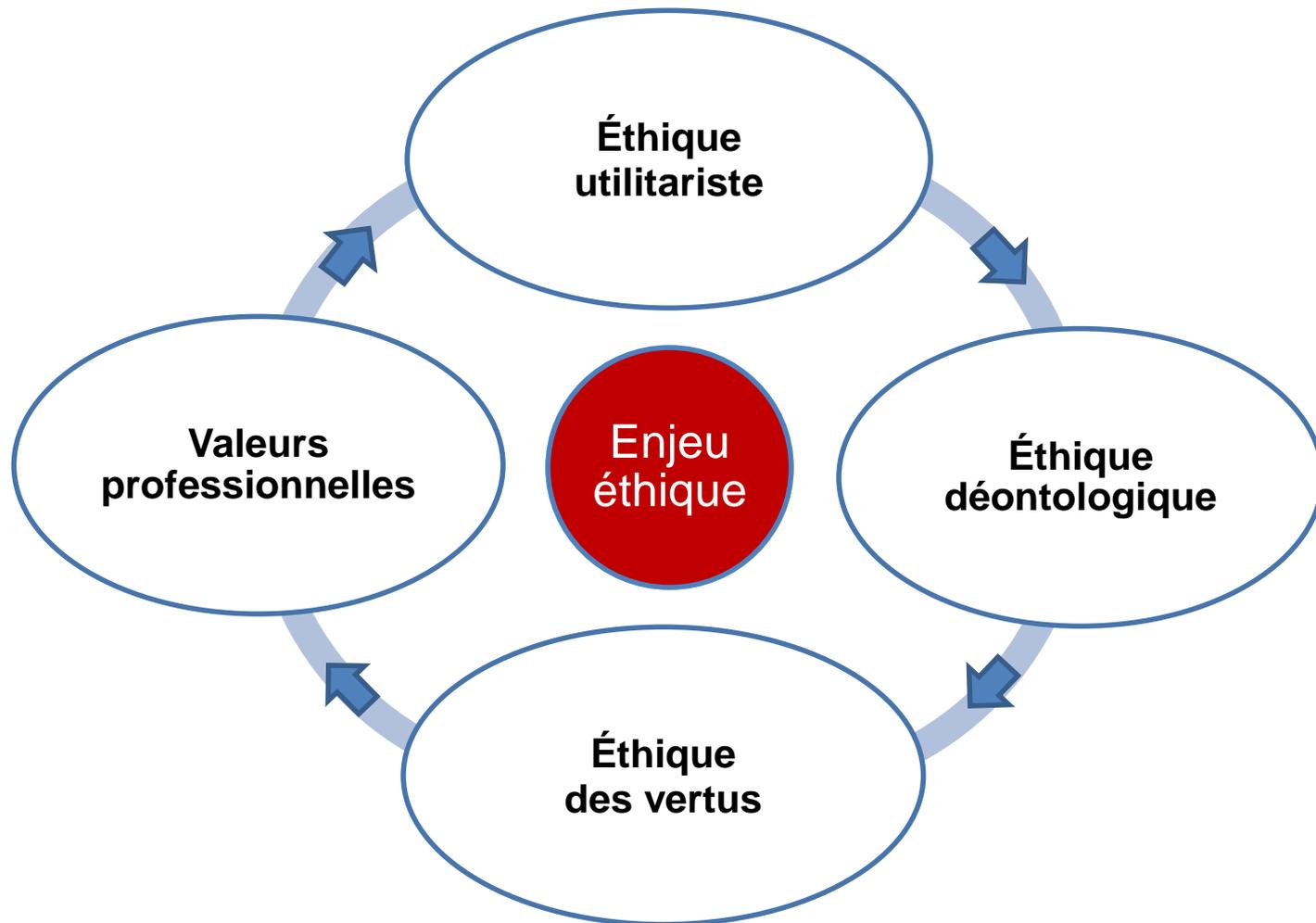
(Dworkin, 1977; Nussbaum, 2008; Kant, 1986; Rawls, 1997; Sen, 2003)

Quels sont les droits et devoirs  
des acteurs concernés par les  
demandes d'expertise ergothérapique  
(cas conduite automobile)?

# Expertise et éthique déontologique

Droits et devoirs de l'expert	Droits et devoirs du patient	Droits et devoirs du mandataire
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Devoir d'objectivité</b> (faire abstraction de ses préférences, connaître l'ensemble des faits et demeuré fidèles aux faits)</li><li>- <b>Devoir d'impartialité</b> (demeure neutre, ne pas avoir de parti pris, ne pas être complaisant ni envers le mandataire ni envers le patient)</li><li>- <b>Devoir d'intégrité</b> (demeurer fidèle à son opinion professionnelle)</li><li>- <b>Devoir d'indépendance</b> (éviter tout conflit d'intérêts)</li><li>- <b>Devoir de professionnalisme</b> (connaître le contexte et l'ensemble des normes administratives, cliniques, juridiques et professionnelles qui s'applique, détenir les connaissances, compétences et l'expérience requises, développer un argumentaire solide pour soutenir son opinion professionnelle)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Droit aux résultats</b> (de l'expertise)</li><li>- <b>Devoir de soumission</b> (à l'évaluation de l'expert)</li><li>- <b>Droit de contester</b> (les résultats de l'expertise)</li><li>- <b>Droit à une seconde expertise</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Droit à une expertise</b> (objective et impartiale)</li><li>- <b>Devoir de transparence</b> (donner à l'expert l'ensemble des faits connus)</li><li>- <b>Devoir de respect</b> (des droits du patient et de l'expert)</li></ul>

# Cadre éthique quadripartite (CÉQ)



# Éthique des vertus



# Éthique des vertus

- Considérer la **vulnérabilité** des patients + famille
- Adopter une attitude *caring* (**sollicitude**)
- Donner du **pouvoir aux patients** + famille
- Utiliser une **approche narrative** pour que les interventions soient porteuses de sens pour eux
- Respecter leurs **valeurs + croyances des patients**
- **Humaniser** et **personnaliser** les soins et services
- Avoir une approche casuistique (**cas par cas**)
- Éviter d'appliquer des règles hors de leur contexte

(Anscombe, 1958; Aristote, 1959; Gilligan, 2008; Kinsella et Putnam, 2012; Taylor, 1997)

# Éthique des vertus

- User de **jugement pratique** en situation
- Faire preuve de **sagesse pratique**, d'excellence sur les plans de l'être, du savoir et du faire
- Viser l'exemplarité, avoir des **modèles vertueux**
- Développer ses **vertus professionnelles**  
(accueil, sollicitude, écoute, respect, diligence, honnêteté, professionnalisme, équité, intelligence pratique, etc.)
- Soutenir les revendications patients + famille

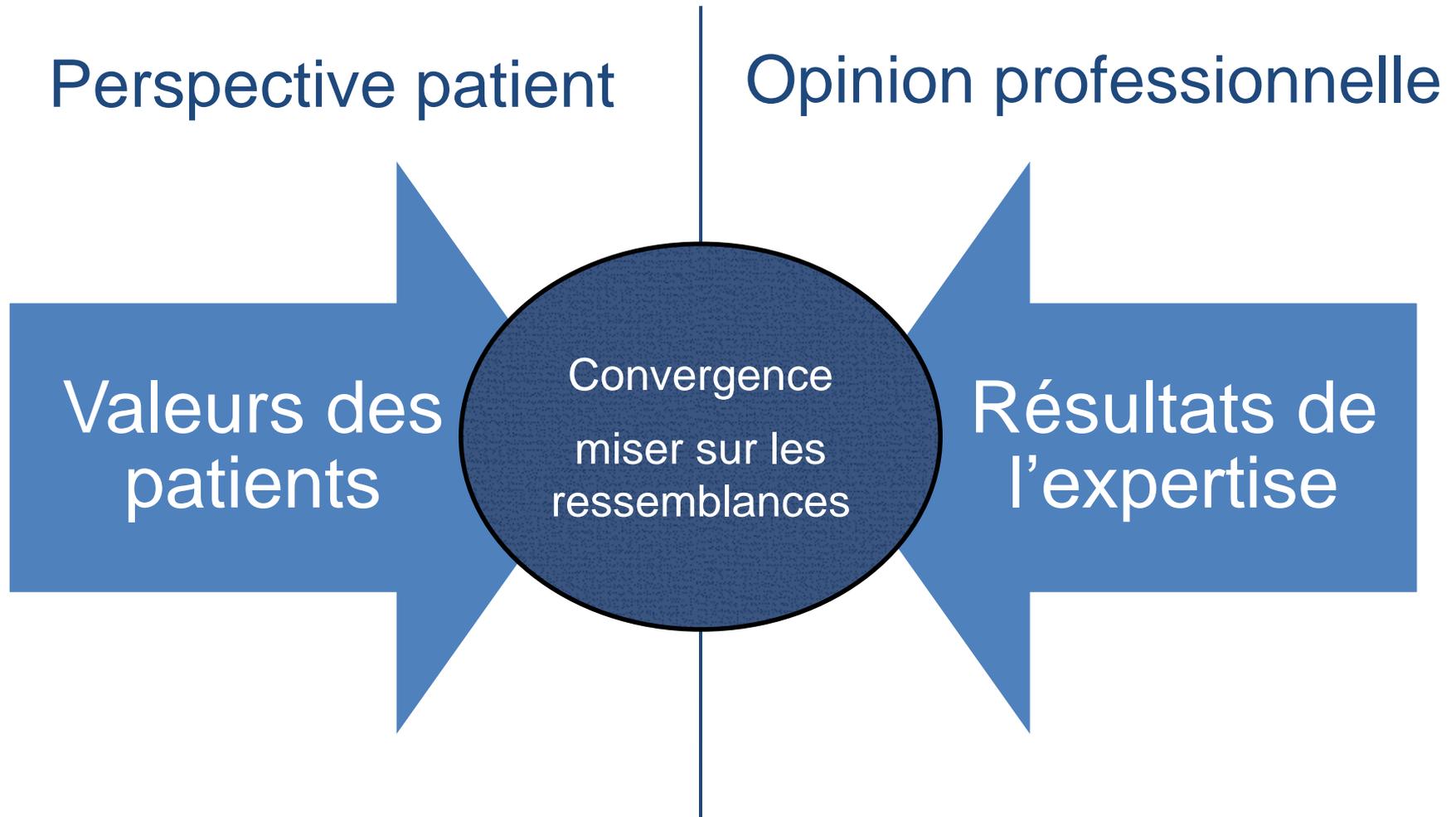
(Anscombe, 1958; Aristote, 1959; Gilligan, 2008; Kinsella & Putnam, 2012; Taylor, 1997)

Comment l'ergothérapeute peut-il concilier le rôle d'expert avec le rôle de thérapeute?

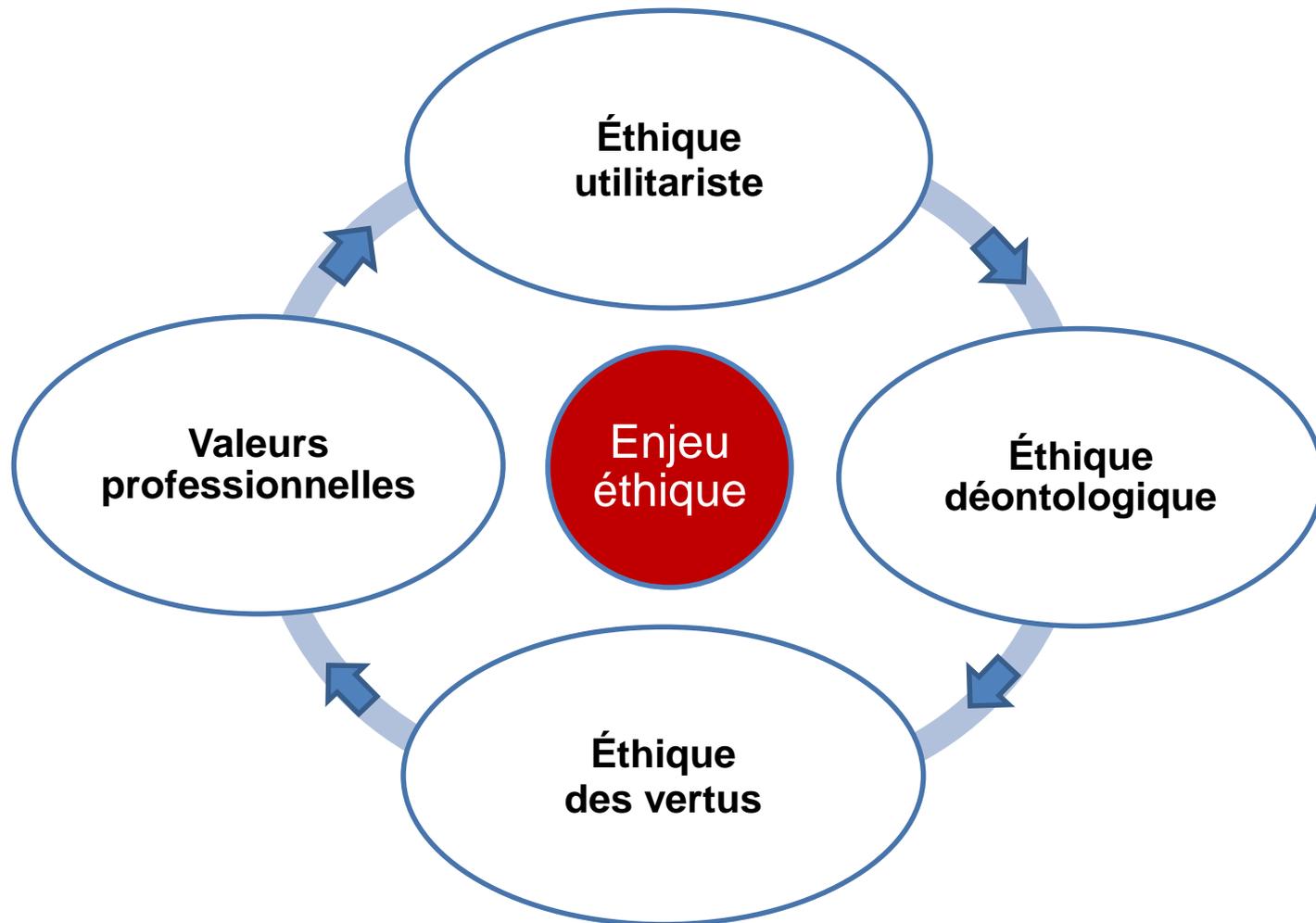
# Expertise et éthique des vertus

- Documenter + valoriser **perspective du patient**
- Réduire l'écart entre la perspective du patient et les résultats de l'expertise (**miser sur les ressemblances + points de convergence**)
- Identifier des moyens de **compenser les inconvénients** pour le patient (adaptations, modulations, etc.)
- Faire en sorte que les résultats de l'expertise soient **porteurs de sens** pour le patient

# Expertise et éthique des vertus



# Cadre éthique quadripartite (CÉQ)



# Valeurs professionnelles

- Être à l'écoute de ses **émotions**, car elles sont un **accès** à ses valeurs (perception éthique) (Tappolet, 2000)
- **Réfléchir à ses valeurs**, de façon à ce que les interventions soient porteuses de sens pour soi (Drolet, 2014)
- **Respecter ses valeurs** (intégrité), dans le respect de celles des patients, collègues, partenaires, institution...
- **Réduire l'écart** entre ses valeurs + sa pratique
- Oser exprimer au besoin sa dissidence dans le respect de soi et des autres (**briser les silences éthiques**)

# Valeurs professionnelles

- **Discuter** en équipe des valeurs devant présider les interventions suivant les principes de **l'éthique de la discussion**
  - refuser intimidation, manipulation, mensonge
  - écouter + s'exprimer dans le respect d'autrui
  - considérer tous les faits + les valeurs pertinents
  - interpeller les silencieux (tour de table)
  - laisser place aux divergences d'opinions
  - aider le groupe à progresser (Durand, 2005; Habermas, 1992)
- **Modifier** les pratiques pour que celles-ci soient respectueuses de ces valeurs

# Valeurs d'ergothérapeutes

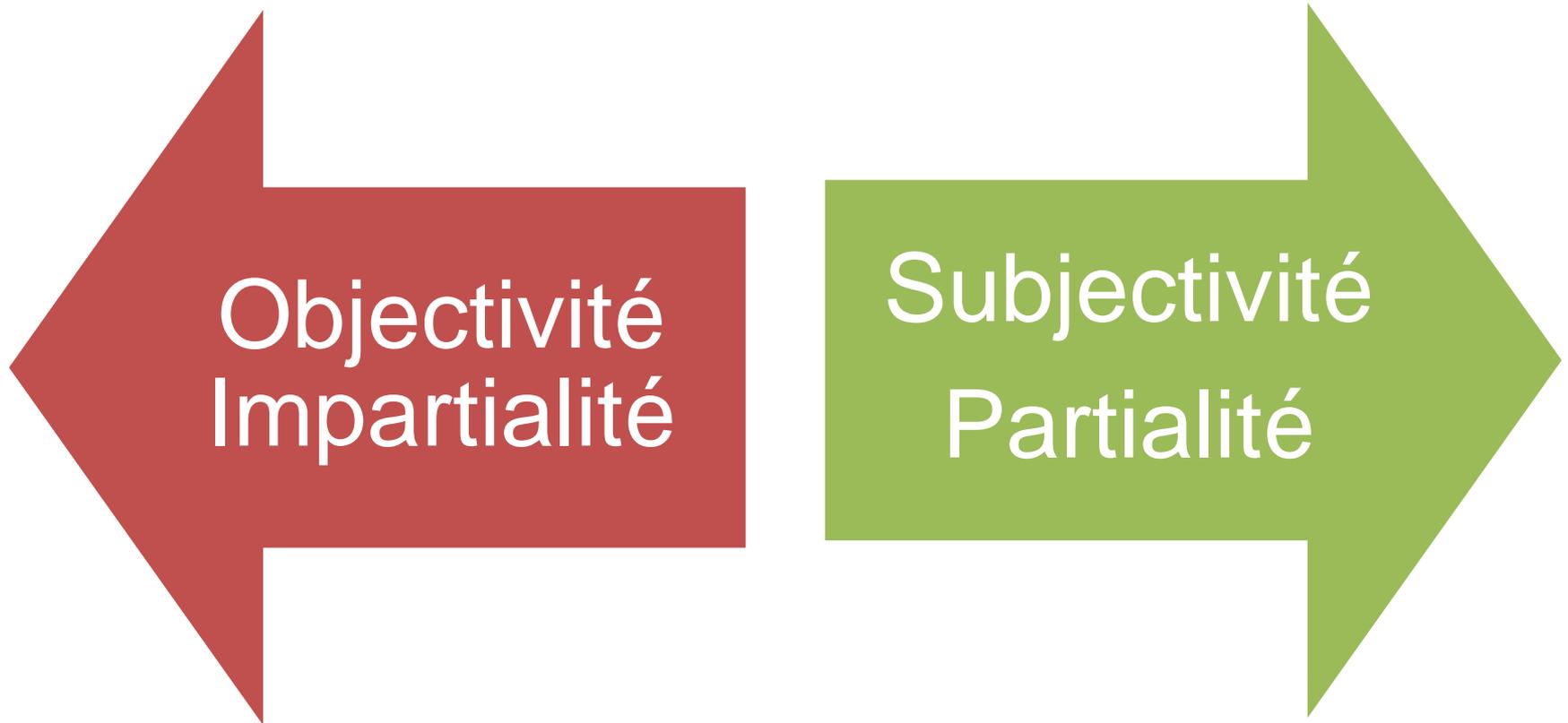
Valeurs professionnelles
Autonomie
Dignité humaine
Participation occupationnelle
Justice sociale et équité
Professionalisme
Holisme
Partenariat
Environnement
Qualité de vie
Sollicitude
Honnêteté et intégrité
Santé
Créativité
Autonomie professionnelle
Efficacité
Spiritualité

Comment l'ergothérapeute peut-il concilier le rôle d'expert avec les valeurs de sa profession, voire ses valeurs personnelles et professionnelles?

# Expertise et valeurs professionnelles

- **Tension au sein de la profession** entre deux visions de l'expert: celle de l'ergothérapeute-expert (risque de paternalisme) et celle du patient-expert de sa condition (approche centrée sur le patient), laquelle prioriser?
- Peut-on de manière cohérente valoriser la voix des patients et répondre à des demandes d'expertise qui impliquent d'être objectif et impartial? Comment?
- Est-il possible de concilier ces deux visions à première vue dichotomiques? Est-ce souhaitable?
- Comment l'ergothérapeute peut-il être expert, tout en étant fidèle aux valeurs humanistes et sociales au fondement de sa profession?

# Expertise et valeurs professionnelles



Objectivité  
Impartialité

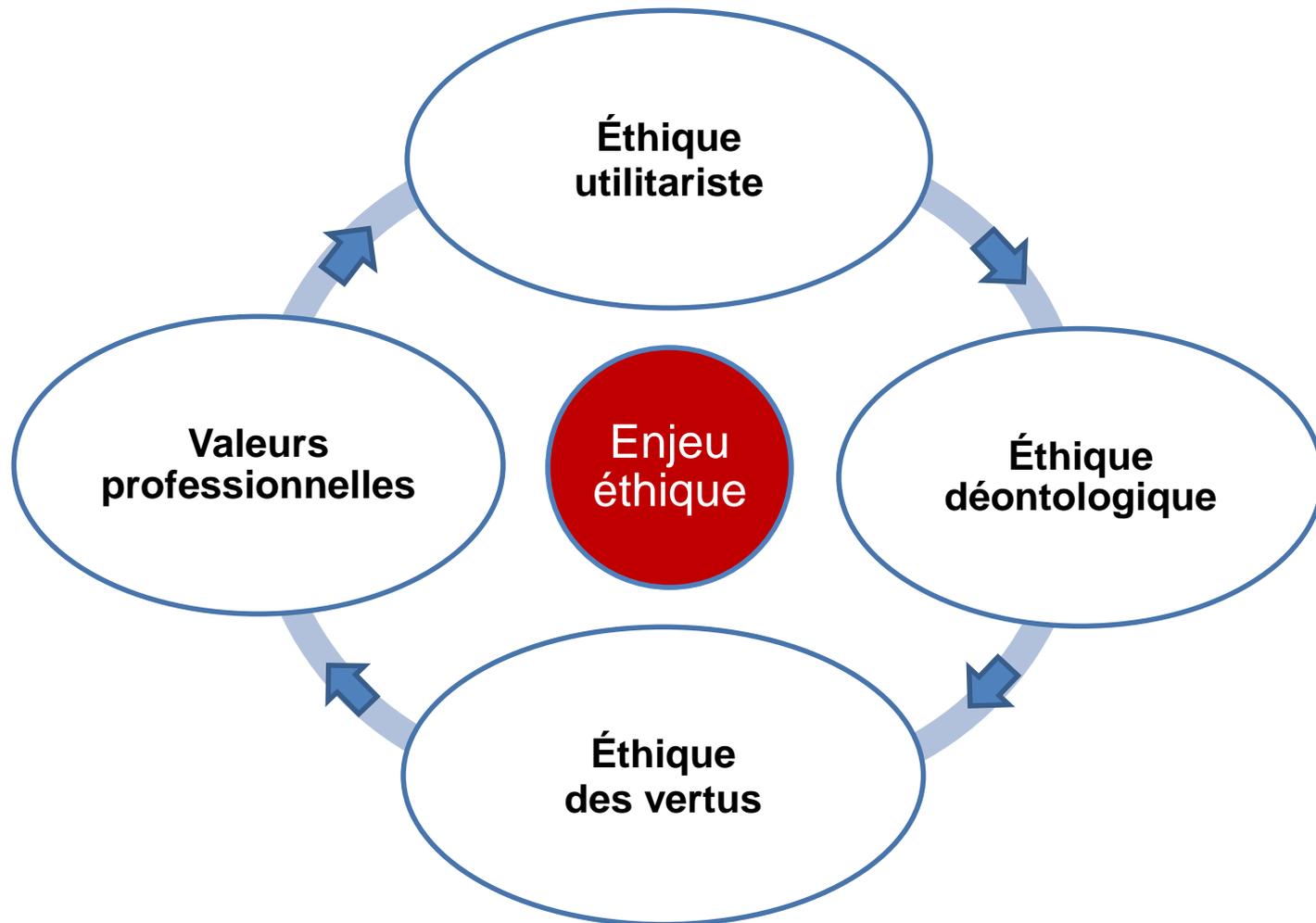
Subjectivité  
Partialité



Épistémologie positiviste  
Approche hypothético-déductive

Épistémologie constructiviste  
Approche narrativo-inductive

# Cadre éthique quadripartite (CÉQ)



Analyser les enjeux éthiques à l'aide du CÉQ permet d'asseoir ses analyses sur des connaissances éthiques avérées et des valeurs signifiantes pour les agents

# CONCLUSION

---

# Objectifs

À la fin de la communication, il est souhaité nous ayons une compréhension commune:

- ✓ expert + expertise
- ✓ éthique + enjeu éthique
- ✓ analyses que peut requérir l'éthique
- ✓ enjeux éthiques des demandes d'expertise

Il est aussi souhaité que nous discussions de ces notions, analyses, enjeux et de leur résonance dans votre pratique

## 6) Conclusion

- Comme il est usuel en philosophie, nous avons débuté en **définissant certaines notions**
  - ✓ Expert et expertise
  - ✓ Éthique, enjeu éthique et valeur
- Présenté + appliqué le **CÉQ** à un cas de figure des demandes d'expertise
- **Analyses éthiques** sont de divers ordres et soutiennent la réflexion sans donner de réponses
- Selon la lunette éthique convoquée, des éléments **pertinents** et **importants** à considérer ont été mis en relief

## 6) Conclusion

- Demandes d'expertise sont liées à des tensions éthiques, voire des **conflits d'intérêts**
- Requêtes de tiers **répondent à leurs intérêts** (économiser de l'argent, se protéger juridiquement, etc.)
- Potentiel **aider** ou **nuire** aux patients + **promouvoir** ou **développer** la profession
- Défi des défis contemporains de l'expert-ergo est de **ne pas devenir un fonctionnaire de l'État**
- Fidèle **valeurs humaniste + sociales**

## 7) Questions

**Merci de votre attention!**

**La parole est à vous...**

# Références

- Anscombe, E. (1958). Modern Moral Philosophy. *Philosophy*, 33(124), 1-13.
- Aristote. (1959). *Éthique à Nicomaque*. Paris: Vrin.
- Association canadienne des ergothérapeutes (ACE). (2012). *Profil de la pratique des ergothérapeutes au Canada*. Ottawa: CAOT Publications ACE.
- Baker, J., Lovell, K., & Harris, N. (2006). How expert are the experts? An exploration of the concept of expert within Delphi panel techniques. *Nurse Researcher*, 14(1), 59-70.
- Beauchamp, T.L., Childress, J.F. (2013). *Principles of biomedical ethics*. Oxford: Oxford University Press.
- Bentham, J. (2008). *Le principe d'utilité*. Laval: Éditions Protagoras-Élaeis.
- Downe, S., & Simpson, L. (2011). The notion of expertise. In S. Downe, S. Byrom, & L. Simpson. *Essential midwifery practice: Leadership, expertise and collaborative working*. Blackwell Publishing Ltd.
- Dreyfus, S.E., & Dreyfus, H.L. (1980). A five-stage model of the mental activities involved in direction skill acquisition. Repéré à <http://www.stormingmedia.us/15/1554/A155480.html>
- Drolet, M-J. (2014). *De l'éthique à l'ergothérapie*. Québec, PUQ.
- Drolet, M-J., & Désormeaux-Moreau, M. (2016). The Values of Occupational Therapists: Perceptions of Occupational Therapists in Quebec. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 23(4), 272-285.
- Drolet, M-J., & Hudon, A. (2015). Theoretical frameworks used to discuss ethical issues in private physiotherapy practice and proposal of a new ethical tool. *Medicine Health Care and Philosophy*, 18, 51-62.
- Durand, G. (2005). *Introduction générale à la bioéthique*. Montréal: Fides.
- Dworkin, R. (1977). *Taking rights seriously*. Cambridge: Harvard University Press.
- Fulford, K.W.M. (2004). Facts/values: Ten principles of values-based medicine. In J. Radden (ed). *The philosophy of psychiatry* (pp. 205-234). New York: Oxford University Press.

# Références

- Gibert, M. L'imagination en morale. Paris: Hermann Éditeurs.
- Gilligan, C. (2008). Une voix différente. Pour une éthique du care. Paris: Flammarion.
- Glaser, J.W. (1994). Three realms of ethics. Kansas City: Sheed & Ward.
- Habermas, J. (1992). De l'éthique de la discussion. Paris: éditions du cerf.
- Kant, E. (1986). Œuvres philosophiques, tome III. Paris: Gallimard.
- Kinsella, E.A., & Pitman, A. (2012). Phronesis as professional knowledge. Boston: Sense Publishers.
- Mill, J.S. (2009). L'utilitarisme. Anjou: Les Éditions CEC.
- Nussbaum, M. (2008). Femme et développement humain. Paris: des femmes Antoinette Fouque.
- Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ). (2009). L'ergothérapeute comme témoin expert à la cour: les préalables. Ergothérapie express. Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, 1-2.
- Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ). (2010). L'ergothérapeute comme témoin expert à la cour: l'obligation d'agir avec objectivité et impartialité. Ergothérapie express. Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, juin, 1.
- Rawls, J. (1997). Théorie de la justice. Paris: Seuil.
- Sen, A. K. (2003). Un nouveau modèle économique. Paris: Odile Jacob.
- Sherman, S. (1999). Foundations, frameworks, lenses. Bioethics, 13(3/4), 198-205.
- Singer, P. (1997). Questions d'éthique pratique. Paris: Bayard.
- Socqué, M. (2006). La notion d'expertise du décideur administratif aux fins de l'application de la méthode pragmatique et fonctionnelle. Les Cahiers de droit, 47(2), 319-375.
- St-Jean, A. (1994). L'éthique journalistique. Suite 4,12-17.
- Taylor, C. (1997). La liberté des modernes. PUF.

**Pour me joindre**

**marie-josee.drolet@uqtr.ca**